

MATERIEL - CONSEILS D'ENTRETIEN



GANT ORDINAIRE OU ELECTRIQUE :

Lavage occasionnel (2 à 3 fois / an), à la main ou en machine programme laine, 30°, pas de sèche-linge (matière synthétique - risque de rétrécissement – peut déteindre).

MASQUE ORDINAIRE :

Pour les parties intérieures, lavage occasionnel (1 fois / an), à la main, eau tiède, savon, éponge ou brosse douce, puis rinçage eau tiède. Idem pour la partie extérieure de la bavette.

MASQUE ELECTRIQUE :

Pour les parties intérieures, lavage occasionnel (1 fois / an), à la main, eau tiède, savon, éponge ou brosse douce puis rinçage eau tiède. Idem pour la partie extérieure de la bavette.

VESTE, SOUS-CUIRASSE ET PANTALON :

Sortir les vêtements du sac ou de la housse après l'entraînement, les faire sécher sur un cintre après chaque entraînement, pas de contact prolongé avec les armes (risque de taches de rouille).

Laver régulièrement (1 fois / mois) AVEC DU BLANC UNIQUEMENT, fermeture-éclair et scratchs fermés.

→ Détacher si nécessaire toutes les parties noircies ou jaunies, en contact avec le cou, les poignets et les aisselles.

Synthétique, 30 à 40 ° max, essorage modéré, **pas de sèche-linge, pas de repassage.**

VESTE ELECTRIQUE :

Sortir la veste du sac ou de la housse après l'entraînement, la faire sécher sur un cintre après chaque entraînement, pas de contact prolongé avec les armes, mettre sur l'envers pour le transport dans un sac.

Lavage occasionnel (1 à 2 fois / an - **à l'envers, fermeture-éclair et scratchs fermés**), à la main ou en machine, programme laine ou textiles délicats.

30 à 40 ° max, essorage très modéré, **pas d'adoucissant, pas de sèche-linge, faire sécher sur un cintre, pas de repassage.**

ARME :

Eviter d'exposer la lame à l'humidité, ne pas la laisser en contact avec des vêtements humides, l'essuyer avec un chiffon sec après usage et la protéger avec un fourreau en plastique ou en tissu.

Enlever la rouille régulièrement, frotter la lame avec du papier abrasif ou avec une gomme prévue à cet effet, l'essuyer ensuite avec un chiffon sec.

En cas d'arrêt prolongé de la pratique, dérouiller la lame puis l'enduire d'huile mécanique. Essuyer la lame avec un chiffon avant usage de l'arme.

ENGAGEMENT A ENTREtenir LE MATERIEL

Les adhérents s'engagent à entretenir régulièrement (VETEMENTS BLANCS = LAVAGE 1 FOIS PAR MOIS) les équipements prêtés et à les restituer à la fin de la saison sportive (fin juin 2027), propres et dans le même état qu'ils les ont reçus. Si des équipements étaient sales, détériorés ou manquants, le montant de leur nettoyage, réparation ou remplacement serait déduit de la caution.